



مسقط 2024
Muscat 2024



إيسيسكو
ICESCO

Conférence de l'ICESCO des Ministres de l'Éducation

ICESCO EMC 3

Au-delà du Sommet sur
la Transformation de l'Éducation:
des Engagements aux Actions

2.2

Statut de l'Éducation des filles

Mascate,
Sultanat d'Oman

2-3
octobre

2024



مسقط 2024
Muscat 2024



إيسيسكو
ICESCO

Conférence de l'ICESCO des Ministres de l'Éducation

ICESCO EMC 3

Au-delà du Sommet sur la Transformation de l'Éducation :
des Engagements → aux Actions

2.2

Statut de l'Éducation des filles

Mascate,
Sultanat d'Oman

2-3
octobre

2024





Contexte

L'Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO) accorde une attention particulière aux questions d'éducation des filles, en tenant compte des défis éducatifs, économiques et socio-culturels qui entravent l'accès équitable à l'éducation pour toutes les filles. Ainsi, l'ICESCO s'est engagée, à travers ses stratégies et plans d'action, à soutenir les efforts des États membres dans ce domaine en adoptant une approche fondée sur l'écoute des préoccupations des autorités nationales compétentes, en adaptant ses plans aux besoins locaux, et en nouant des partenariats bilatéraux et multilatéraux. L'objectif est de garantir des solutions innovantes et efficaces, et de fournir des services intégraux dans ses programmes et initiatives connexes. L'Organisation vise également à tirer profit des expériences réussies et des meilleures pratiques au sein des institutions éducatives.

Dans ce cadre, et dans le but de réaliser un diagnostic scientifique précis de la situation de l'éducation des filles dans le monde arabe et islamique, l'ICESCO, en collaboration avec l'Organisation des femmes arabes (AWO), a mené un certain nombre d'études et de recherches scientifiques sur le terrain. Ces études analysent et comparent les conditions de l'éducation des filles dans quinze (15) pays, à savoir : République islamique d'Afghanistan, République d'Indonésie, République Islamique du Pakistan, Royaume du Bahreïn, République Populaire de Bangladesh, République de Türkiye, République Tunisienne, Royaume d'Arabie Saoudite, République d'Irak, République libanaise, Malaisie, République Arabe d'Égypte, Royaume du Maroc, République Fédérale du Nigeria et République du Yémen.

Pour enrichir ce diagnostic scientifique et exploiter les résultats qui en découlent, l'ICESCO, en coopération avec l'AWO, a organisé un séminaire international sous le thème : « La situation de l'éducation des filles dans le monde arabe et islamique », du 17 au 19 avril 2024 au siège de l'ICESCO à Rabat. Ce séminaire a réuni des experts, des responsables éducatifs, des professeurs universitaires, des chercheurs et des personnes intéressées par les questions de la femme et de l'éducation des filles, provenant de 16 pays arabes et islamiques : Royaume de Bahreïn, République Populaire du Bangladesh, République de Türkiye, République Tunisienne, Royaume d'Arabie Saoudite, République du Soudan, République d'Irak, Sultanat d'Oman, État de Palestine, République Libanaise, Malaisie, République Arabe d'Égypte, Royaume du Maroc, République Islamique de Mauritanie, République Fédérale du Nigeria, et République du Yémen.

Ce séminaire avait pour objectifs de mettre l'éducation des filles en tête des priorités éducatives, de mettre en avant les points communs et les particularités caractérisant le contexte local de l'éducation des filles dans le monde arabe et islamique, de fournir les connaissances et outils nécessaires aux parties prenantes dans ce domaine et de renforcer la coopération avec elles. Le séminaire visait également à consulter les décideurs politiques, les responsables et les partenaires régionaux afin de créer une base de données stratégiques en vue d'élaborer un agenda régional intégral pour donner effet au droit à l'éducation des filles. Puis, établir un dialogue continu et constructif dans le but de nouer des relations avec



les acteurs nationaux et internationaux et les différentes parties prenantes, et à progresser vers l'autonomisation en matière de l'éducation au profit de toutes les filles. Cela aiderait à rattraper les retards remarquables dus à la pandémie de COVID-19 et à d'autres facteurs, dans le cadre des engagements pris par nos États membres à fournir des opportunités éducatives équitables pour tous d'ici 2030, car l'autonomisation éducative des femmes et des filles est l'une des conditions essentielles pour développer nos sociétés et les faire progresser afin de suivre les évolutions et les exigences de notre époque. Cela ne peut être réalisé que par le développement de politiques éducatives fondées sur les principes d'équité, de qualité, d'égalité et d'inclusivité, et la traduction de ces politiques en pratiques garantissant le droit de toutes les filles à accéder au système éducatif et à recevoir une éducation de qualité, et en renforçant leur éducation comme étant une pierre angulaire dans l'engagement mondial pour atteindre le 4^{ème} Objectif de développement durable relatif à l'éducation.

Ledit séminaire a vu la présentation de plusieurs études comparatives sur la situation de l'éducation des filles dans le monde arabe et islamique, basées sur des rapports comparatifs élaborés à partir de données nationales fiables provenant de quinze (15) pays. Ces études ont examiné les systèmes éducatifs et les opportunités d'éducation dans ces pays. Elles ont également porté sur les disparités entre les deux sexes dans les systèmes éducatifs scolaires, la protection des droits à l'éducation des filles et des femmes dans les cadres juridiques nationaux et les normes sociales, ainsi que les obstacles qui privent les filles de leur droit à l'éducation dans les pays arabes et islamiques. Les rapports incluaient également des statistiques qui montraient les écarts



entre les deux sexes en matière de scolarisation, et des exemples de normes et pratiques sociales empêchant les filles de s'inscrire à l'école.

Le séminaire a également analysé un ensemble de facteurs importants qui affectent la situation de l'éducation des filles, notamment : les répercussions économiques de la privation des filles de leur droit à l'éducation dans le monde arabe et islamique, la vision de l'islam sur l'éducation des filles, l'évolution des perceptions des familles et de la société envers l'éducation des filles, les politiques publiques pour promouvoir l'éducation des filles, les stéréotypes liés aux deux sexes dans les programmes scolaires, et les défis auxquels l'éducation des filles est confrontée en temps de guerre et de crises.

Au terme de ce séminaire international et à la lumière des études et recherches scientifiques préparées à cette occasion, l'ICESCO et l'AWO ont lancé une initiative. Cette dernière comprend une série d'orientations futures pour l'éducation des filles dans le monde islamique, en vue de garantir une éducation équitable et de qualité pour tous, notamment les filles, et se concentre sur les objectifs d'éducation des filles escomptés dans les États membres et l'intégration des mesures visant à réaliser l'égalité des deux sexes et l'autonomisation des filles et des femmes dans les plans éducatifs. Lesdites orientations reposent sur le principe que l'éducation est un droit humain fondamental que chaque individu doit pouvoir exercer pleinement, sans discrimination ni exclusion et que, par ailleurs, l'éducation est un investissement et une pierre angulaire pour atteindre le développement souhaité et la prospérité escomptée. Ces orientations partent aussi du principe que l'égalité des deux sexes est un droit humain fondamental et une nécessité pour l'édification de sociétés durables.

Étant donné que l'éducation continue de s'adapter aux changements et de répondre aux besoins émergents des sociétés et des nations, et que la nécessité de transformer et développer l'éducation est plus pressante que jamais pour devenir efficace, de qualité, équitable, inclusive, durable et flexible, ces orientations visent à reconstruire l'éducation de manière différente. Elles cherchent à créer un système éducatif de qualité, inclusif et équitable, capable de répondre et de s'adapter aux besoins de tous.

Dimensions des orientations futures proposées pour l'éducation des filles dans le monde islamique

Ces dimensions comprennent l'égalité des deux sexes dans l'éducation comme indice stratégique pour l'éducation des filles, le soutien accru à l'éducation des filles, la planification favorable à l'éducation des



filles, des enseignants et directeurs d'écoles qualifiés et compétents, des programmes éducatifs développés, des environnements d'apprentissage inclusifs, un partenariat solide et des efforts coordonnés et conjugués pour promouvoir l'éducation des filles, une opinion publique éclairée qui soutient la promotion de l'éducation des filles, une gouvernance avisée et un suivi périodique de l'éducation des filles.

1. Adoption de l'égalité des deux sexes dans l'éducation comme indice stratégique pour l'éducation des filles

Il n'est acceptable sous aucun prétexte de fermer les yeux sur toute forme d'inégalité entre les deux sexes dans l'éducation. Étant donné que le chemin est encore long pour atteindre l'égalité des deux sexes dans l'éducation, il est impératif d'intensifier et accélérer les efforts **pour la réaliser, par :**

- Soutenir les efforts des gouvernements pour atteindre l'égalité des deux sexes dans les opportunités éducatives, en mettant en place des plans soutenus par des ressources et des budgets répondant au principe d'égalité des opportunités entre les deux sexes, de la transparence et des interventions de protection sociale, en partenariat avec le secteur privé et les institutions de la société civile ;
- Œuvrer par tous les moyens légaux disponibles pour renforcer le concept d'égalité des chances entre les deux sexes, et apporter les modifications nécessaires aux législations nationales dans le cadre constitutionnel propre à chaque pays, pour garantir le droit à l'éducation pour tous sans discrimination, et offrir des opportunités éducatives égales pour les filles et les garçons.



- Adopter des politiques qui luttent contre la discrimination fondée sur le sexe, et garantir une participation plus large des femmes aux activités économiques, sociales et culturelles. Cela se manifeste dans le processus d'enseignement, en particulier dans les interactions des enseignants avec leurs étudiants, garçons et filles, ainsi que par l'adoption de méthodes et de mécanismes pour changer les stéréotypes des rôles sociaux dans les programmes éducatifs.
- Élaborer un plan d'action régional quinquennal pour intensifier les efforts nationaux en vue de réaliser l'égalité des chances éducatives pour tous les enfants des deux sexes d'ici 2030, et échanger l'expertise et assurer la consultation entre les pays par l'intermédiaire de l'ICESCO.
- Élargir les indices d'égalité dans l'éducation entre les deux sexes, en ne les limitant pas uniquement à l'accès à l'éducation de base, mais en



garantissant également la transition vers et l'achèvement de l'éducation secondaire, et en préparant les conditions pour que les filles poursuivent l'éducation professionnelle, technique et universitaire. Les indicateurs de l'égalité des sexes dans l'éducation ne devraient pas se limiter à l'accès à l'éducation de base, mais devraient être élargis pour assurer la transition vers l'enseignement secondaire et l'achèvement de celui-ci, et pour créer les conditions permettant aux filles d'achever l'enseignement professionnel, technique et universitaire.

- Adopter des moyens pour traiter les causes profondes des inégalités entre les deux sexes, y compris les normes, attitudes et pratiques sociales discriminatoires.
- Faire face à toutes les formes d'exclusion et de marginalisation, ainsi qu'à toutes formes d'inégalité dans l'accès aux opportunités éducatives.

2. Accorder un soutien accru à l'éducation des filles

De nombreuses filles rencontrent des obstacles entravant leur éducation, pouvant être attribués à la pauvreté, aux normes et pratiques culturelles, à la détérioration des infrastructures, à la violence et à la vulnérabilité. A cet égard, il est essentiel de donner la priorité à l'éducation des filles et de leur fournir le soutien nécessaire afin qu'elles puissent bénéficier d'une éducation qui développe leurs capacités et répond à leurs besoins. **Pour ce faire, il faut :**

- Mettre l'accent sur l'éducation des filles et la placer en tête des priorités nationales, afin de relancer de manière significative l'éducation des filles.
- Réexaminer les méthodes d'élaboration des budgets du secteur éducatif et leur suffisance, et adopter un système basé



sur la planification, la programmation et l'évaluation des performances, pour que ces budgets correspondent mieux au principe de l'égalité des chances entre les deux sexes, et pour augmenter la part des budgets alloués au développement des parcours d'éducation en ligne et de la transformation numérique, afin de renforcer les capacités et les compétences des filles.

- Élaborer une feuille de route pour les interventions de protection sociale, considérées comme des voies pour surmonter les obstacles qui entravent l'éducation des filles dans les pays du monde islamique.
- Appeler les gouvernements et les donateurs à fournir un soutien financier et des aides sociales aux familles pauvres ayant des difficultés à financer l'éducation des filles. Ces aides peuvent inclure des bourses, des aides financières directes, des aides alimentaires et des soins de santé.
- Réduire le coût de l'éducation par des mesures pratiques directes telles que la réduction des frais de scolarité, l'octroi de bourses, la fourniture de repas gratuits, la facilitation de la réintégration de l'école pour les enfants en rupture de scolarité (en particulier les filles) avec des cours de rattrapage, et la réduction de la distance entre l'école et le lieu de résidence ou la fourniture de moyens de transport ou une compensation pour le transport.
- Fournir un soutien psychologique et social aux filles affectées par la pauvreté, les conflits et les défis sociaux, en mettant en place des programmes d'orientation, de formation et de soutien psychologique pour aider à renforcer leur confiance en soi et à tirer pleinement profit de leur potentiel, en collaboration et en coordination entre les gouvernements, les ONG et la société civile.

3. Planification favorable à l'éducation des filles

Promouvoir l'éducation des filles nécessite une planification scientifique solide qui définit les objectifs et trace les moyens de les atteindre.

Cela implique les mesures suivantes :

- Entreprendre des initiatives pour réformer le système éducatif, en reformulant les stratégies, plans et programmes éducatifs et en les adaptant aux multiples rôles sociétaux des femmes.
- Intensifier les efforts internationaux et régionaux pour tracer les contours de la stratégie de promotion de l'éducation des filles jusqu'en 2040.
- Élaborer des plans visant à améliorer les taux de scolarisation des filles dans les secteurs de l'éducation et de la formation, et travailler à la mise en place de programmes de réintégration des enfants en rupture de scolarité des deux sexes dans le système éducatif, en collaboration avec les organisations internationales et les institutions concernées.
- Adopter la méthode de la carte scolaire pour la construction des écoles, afin de faciliter l'accès des filles aux établissements scolaires.
- Mettre en place des systèmes efficaces de collecte de données, de suivi et d'évaluation, de sorte à disposer de meilleures informations pour une planification, une mise en œuvre et un suivi fondés sur une approche scientifique solide.
- Renforcer les capacités des professionnels œuvrant dans le domaine de la statistique, de la collecte de données, du suivi et de l'analyse, en mettant l'accent sur la disponibilité des données ventilées par sexe à tous les niveaux, afin d'atteindre toutes les filles, notamment celles affectées par les crises, et d'identifier leurs besoins pour réaliser les objectifs d'apprentissage dans les situations d'urgence et de conflits.

4. Enseignants et directeurs d'écoles qualifiés et compétents

Le facteur déterminant dans le développement de l'éducation des filles est la présence de personnel bien formé et qualifié pour remplir les rôles importants et atteindre les objectifs de manière optimale. A cet égard, la présence d'enseignants et de directeurs d'établissements possédant les compétences nécessaires pour éduquer les filles est d'une importance capitale. **Voici donc les mécanismes nécessaires pour permettre aux enseignants et aux directeurs d'école de remplir leur rôle en matière d'éducation des filles :**

- Prendre des mesures pour assurer aux enseignants la place qui leur est due, en leur fournissant un soutien matériel et moral approprié et en créant des conditions leur permettant de travailler avec efficacité.
- Développer des programmes de formation des enseignants avant leur entrée en fonction, ainsi que des programmes de développement professionnel pour les enseignants et les directeurs d'écoles pendant leur service ; ces programmes doivent se concentrer sur les compétences qui leur permettent d'améliorer l'éducation des filles, de réaliser l'égalité des deux sexes dans l'éducation, et de garantir aux filles des opportunités éducatives de qualité.
- Fournir des moyens permettant aux enseignants et aux directeurs d'établissements de participer au processus de prise de décision en matière d'éducation.

5. Programmes éducatifs développés

L'éducation des filles ne se limite pas à leur inscription à l'école, elle vise également à garantir qu'elles acquièrent les compétences



et les capacités nécessaires pour intégrer le marché du travail, apprendre les compétences sociales, émotionnelles et de vie essentielles pour naviguer dans un monde en pleine évolution, prendre des décisions concernant leur vie, et participer au développement de leurs communautés locales et du monde entier. Pour y parvenir, **il est nécessaire de prendre les mesures suivantes :**

- Développer les programmes éducatifs en fonction de la diversité des rôles sociétaux des femmes et des changements survenant dans la société.
- Utiliser les compétences de pensée critique, analytique et innovatrice pour promouvoir l'égalité des deux sexes dans les programmes scolaires.
- Intensifier l'attention portée à la formation et au développement du personnel pédagogique et des responsables de l'élaboration des programmes en matière d'égalité des deux sexes et d'égalité des chances, tout en développant les programmes d'autonomisation économique des femmes, en particulier dans les communautés rurales.
- Renforcer les capacités des représentants des ministères de l'Éducation et des départements chargés des programmes pour améliorer l'image et les rôles des



femmes dans la société et lutter contre toutes les formes de discrimination à leur égard.

- S'assurer que les programmes, les manuels scolaires et les supports pédagogiques renforcent les messages positifs sur l'égalité des deux sexes et soutiennent le droit des filles à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité avec les garçons.
- Inclure dans les programmes éducatifs toutes les connaissances, compétences, valeurs et tendances nécessaires pour faciliter la transition vers les métiers de l'avenir et garantir des opportunités d'emploi adéquates pour tous.
- Adopter les technologies modernes et les applications de l'intelligence artificielle dans les systèmes éducatifs, et se concentrer sur les compétences numériques et leur utilisation par les enseignants et les élèves.

6. Environnements d'apprentissage inclusifs pour tous

L'environnement d'apprentissage joue un rôle crucial dans la réalisation des objectifs éducatifs à tous les niveaux de l'éducation. Pour que les filles puissent jouir pleinement de leur droit à l'éducation, il est essentiel de créer des environnements d'apprentissage favorables. **Cela nécessite de :**

- Prendre toutes les mesures possibles pour garantir que les environnements dans les établissements éducatifs, tant sur le plan matériel que psychologique, soient accessibles à tous, inclusifs, facilitent l'apprentissage et renforcent l'égalité.
- Améliorer constamment la qualité des éléments qui composent l'environnement éducatif, et garantir l'égalité des chances pour tous d'accéder à une éducation de qualité.
- Préparer l'environnement d'apprentissage à intégrer la transformation numérique et à s'engager

dans un système éducatif bénéficiant des innovations technologiques, offrant ainsi des opportunités égales d'éducation de qualité pour tous.

- Appeler les gouvernements et la communauté internationale à augmenter le financement de l'éducation et à améliorer son efficacité, afin de répondre aux exigences du développement éducatif, de promouvoir l'éducation des filles et de réaliser l'égalité des deux sexes dans l'éducation.

7. Partenariat solide et efforts coordonnés pour promouvoir l'éducation des filles

La promotion de l'éducation des filles nécessite une approche basée sur le partenariat, la synergie et la solidarité, qui facilite l'action participative de toutes les parties concernées par l'éducation des filles, **ce qui nécessite de prendre les mesures suivantes :**

- Coordonner et unifier les efforts entre les organismes internationaux, les organisations humanitaires et les centres éducatifs pour promouvoir l'éducation des filles.
- Identifier tous les partenaires pouvant contribuer à l'amélioration de l'éducation des filles, établir des canaux de communication clairs et garantir une coordination complète avec eux, chacun selon ses domaines d'intérêt et de contribution.
- Travailler avec les parties concernées pour identifier les zones où les filles sont les plus nécessiteuses et les plus affectées par les crises, et leur fournir le soutien nécessaire.
- Renforcer la solidarité mondiale pour réduire les inégalités entre les deux sexes dans l'éducation et promouvoir l'accès des filles à une éducation de qualité.

8. Opinion publique avisée et favorable à la promotion de l'éducation des filles

Pour parvenir à une véritable amélioration de l'éducation des filles, il est essentiel de créer un environnement favorable, basé sur une opinion publique avisée et une vision perspicace du droit des filles à l'éducation. Ainsi, la conviction de la rentabilité de l'éducation des filles et de ses bénéfices pour l'ensemble de la société se renforce. **A cet effet, il est nécessaire de prendre les mesures suivantes :**

- Renforcer la sensibilisation à l'importance de l'éducation des filles, en tant que droit humain fondamental et base de l'autonomisation des femmes, et souligner son rôle crucial dans le développement socioéconomique. Pour cela, organiser des campagnes de sensibilisation et des programmes éducatifs pour les communautés, les familles et les filles elles-mêmes, à travers les médias traditionnels et modernes ainsi que d'autres moyens et mécanismes pour promouvoir la valeur de l'éducation et réaliser l'égalité des deux sexes.
- Lancer des initiatives nationales, en particulier dans les zones rurales et éloignées, pour surmonter toutes les tendances culturelles qui entravent l'éducation des filles et perpétuent la discrimination.
- Augmenter la demande sociale pour l'éducation en général, et pour l'éducation des filles en particulier, en renforçant le désir de s'inscrire à l'école, compte tenu de son importance culturelle, sociale et économique.
- Améliorer l'utilisation des médias, tant traditionnels que numériques, pour renforcer l'intérêt pour l'éducation des filles et changer les stéréotypes sur les femmes.

9. Bonne gouvernance et suivi périodique de l'éducation des filles

Pour assurer le développement durable de l'éducation des filles, il faut mettre en place un cadre global de bonne gouvernance et s'engager à effectuer un suivi scientifique périodique.

Pour ce faire, les actions suivantes doivent être entreprises :

- Prendre des mesures efficaces pour une bonne gouvernance des affaires liées à l'éducation des filles.
- Renforcer la transparence, la responsabilisation et la redevabilité des parties prenantes impliquées dans l'éducation des filles.
- Établir un mécanisme de vérification progressive à l'horizon 2030, incluant des rapports périodiques sur la progression réalisée, le contrôle des difficultés et la mise en œuvre de mesures pour les surmonter.







Conclusion

L'ICESCO et l'AWO affirment que garantir une éducation de qualité pour toutes les filles, sans exception, est l'un des piliers fondamentaux de la réalisation du développement durable escompté. Les deux organisations adoptent une approche résolument soutenue pour permettre aux filles, notamment les plus vulnérables, pauvres et défavorisées entre elles, d'accéder à une éducation de qualité, et de développer leurs compétences et leurs capacités d'auto-formation continue, en vue d'assumer des rôles futurs diversifiés basés sur l'initiative, le leadership, l'amélioration de la qualité de vie et de contribuer de manière plus significative à l'évolution de la société dans son ensemble.

Grâce aux orientations et visions présentées dans le présent document, l'ICESCO et de l'AWO contribuent à l'identification des priorités d'action dans le monde arabe et islamique, dans le cadre d'une initiative qui trace les lignes directrices futures pour promouvoir l'éducation des filles dans les États membres. Ces orientations servent de guide pour l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans visant à améliorer l'éducation des filles dans le monde islamique.

L'ICESCO s'engage fermement, conformément à sa mission civilisationnelle, et en collaboration et coordination avec les autorités compétentes dans les États membres, à faciliter l'exploitation de ces orientations et à soutenir leurs efforts pour avancer plus rapidement vers la réalisation du 4ème Objectif de développement durable (ODD 4) relatif à l'éducation. Elle met un accent particulier sur l'importance de garantir une éducation de qualité pour toutes les filles, en réponse à l'importance accordée dans les textes et les contextes relatifs à l'ODD 4. En effet, six des sept cibles formulées en détail pour atteindre l'ODD 4 se concentrent principalement sur les sujets de l'éducation des filles et des femmes, l'égalité des chances en matière d'éducation et l'égalité des deux sexes. Par exemple, la première cible qui prévoit de « faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité... » et la cinquième cible vise à « éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle... »







     

JOIN US ! انضموا إلينا REJOIGNEZ-NOUS